

AVANT-PROPOS

L'année 1515 : une date facile à retenir. Cinq siècles nous en séparent, soit quelque vingt-cinq générations. Mais quels événements cache ce nombre chargé de symbolisme ? Si l'on s'en tient aux « affaires » françaises que la première partie de ce livre traite : la mort de Louis XII, le retour en Angleterre de la reine veuve Marie Tudor Brandon, l'avènement et l'expédition italienne du nouveau roi François I^{er}.

N'allons pas croire cependant notre Europe au centre du monde, comme beaucoup pensaient alors que la Terre occupait le cœur de l'univers.

Certes, en 1515, l'Europe a déjà effectué de « grands pas ». Vers 1440, Gutenberg invente ou réinvente l'imprimerie et, de 1456 à 1500, trente mille titres et vingt millions d'ouvrages sont imprimés en Europe¹. Dans la pensée et dans les

1. Le plus ancien document imprimé, retrouvé en 1966 par les archéologues à Kyongju, en Corée, date de 751. La Chine connaît l'imprimerie depuis le ix^e siècle et le Japon imprime des ouvrages bouddhistes au xi^e siècle. Le célèbre *Sūtra du diamant*, conservé au British Museum, est le plus ancien livre imprimé intégral connu. Découvert à Dunhuang, en Chine, ce dialogue sur la vacuité entre le Bouddha et son disciple Subhuti date de 868, mais il s'agit d'une impression sur planches de bois gravées. Entre 1040 et 1050, Pi Cheng utilise les caractères mobiles en argile fixés sur une tablette par de la cire, puis en céramique, enfin en étain, qui se révèlent trop fragiles. Au xiv^e siècle, l'usage des caractères mobiles en bois se développe, arrive au Turkestan. Au cours de la première moitié du xv^e siècle, les gouvernements de Chine et de Corée financent la production du caractère mobile métallique dont l'emploi se répand, un demi-siècle avant l'invention de Mayence. Faut-il parler de réinvention ou de transfert de technologie grâce aux innombrables voyageurs qui ont connu

arts, dès le ^{xiv}^e siècle, en Italie du Nord, la « Renaissance », ainsi qu'on la désigne depuis Giorgio Vasari et son ouvrage *Vies des plus célèbres peintres, sculpteurs et architectes* de 1550, a fait resurgir l'Antiquité, jamais totalement oubliée et dont le Moyen Âge a conservé un héritage important : le droit, la logique et la médecine, par exemple. Les humanistes des trois siècles renaissants, le Trecento (^{xiv}^e siècle), le Quattrocento (^{xv}^e siècle) et le Cinquecento (^{xvi}^e siècle), y recherchent plutôt la part philosophique, l'*humanitas*, cette culture qui différencie l'être humain du « barbare » ou de l'animal. Ne voyons dans ces « noms périodiques » que des étapes de la très longue marche de l'humanité vers la lumière. Dès l'an mille, les Vikings ont abordé le continent nord-américain à Terre-Neuve. Au début du ^{xv}^e siècle, le Chinois Zheng He a fréquenté à plusieurs reprises les îles de l'océan Indien, remonté la mer Rouge jusqu'en Égypte et connu le Mozambique. L'Europe, en bien des domaines, ne fait que suivre des voies que d'autres ont déjà parcourues, puis délaissées ou pas encore développées.

Dans une seconde partie, notre périple se poursuit à bord des caravelles sillonnant les mers et les océans à la recherche des terres où se trouvent l'or, les épices et des peuples à évangéliser. Nous parcourons aussi de vastes territoires, tantôt à pied, tantôt à dos de mule ou d'âne, de cheval, de chameau ou de dromadaire, de buffle, de zébu ou d'éléphant, au cœur des plaines accueillantes, des montagnes, des forêts et des déserts souvent hostiles, à la rencontre d'une grande diversité de peuples, tous à notre ressemblance, si loin des « monstres » que certains imaginent alors exister en ces contrées inconnues. Brigandages, invasions et guerres montreront le versant noir de l'être humain

l'Extrême-Orient? En 1986, la découverte en Chine d'une carte géographique dans une tombe témoigne de l'existence du papier au ⁱⁱ^e siècle avant notre ère. Le papier, support léger, souple et peu coûteux, permet une production écrite importante, étape indispensable avant l'invention de l'imprimerie, technique plus fiable et plus rapide que la main des copistes.

dans sa version masculine. De principautés en royaumes, de républiques en sultanats, d'empires en oasis isolées, le plus souvent la même structure sociale pyramidale, «divinement» hiérarchisée, semblera régner.

1515 est aussi au cœur de ces années qui voient l'arrivée tonitruante de jeunes souverains : Bâbur, douze ans, futur fondateur de la dynastie moghole, roi de Ferghana, une partie du Turkestan, en 1494 ; chah Ismaïl, quatorze ans, fondateur de la dynastie des Séfévides en Perse en 1501 ; Henri VIII, roi en 1509 à dix-huit ans ; François I^{er} en 1515 à vingt ans ; Charles de Habsbourg en 1516 à seize ans ; Soliman le Magnifique, dixième sultan de la dynastie ottomane en 1520 à vingt-six ans.

En l'année 1515 se dessine tout un treillis de ruptures.

Du fait des grandes découvertes, rupture dans la représentation que l'on pensait immuable du monde et de l'univers : une nouvelle place est attribuée à l'être humain dans l'enchevêtrement des forces qui animent microcosme et macrocosme. À Nuremberg, à Saint-Dié-des-Vosges surgissent des mappemondes et des sphères qui sont des représentations neuves du monde terrestre tenant compte des dernières découvertes maritimes. Le système de Ptolémée, vieux de quatorze siècles, est à bout de souffle pour les esprits les plus éclairés. Nicolas Copernic tient encore secrète sa théorie de l'héliocentrisme.

Rupture dans le socle religieux européen : Érasme, Lefèvre d'Étaples, Reuchlin, Zwingli et Luther reconsidèrent la foi chrétienne à l'aune de l'Ancien Testament et des Évangiles relus dans leur pureté primitive et retraduits en latin ou en langues nationales à partir des originaux grecs et hébreux. Les assises théologiques du protestantisme prennent ainsi racine entre 1500 et 1515.

Rupture dans l'économie mondiale avec l'apparition de formes nouvelles de capitalisme : en Allemagne, autour de l'exploitation des mines de fer, se développe un système nouveau d'entreprise qui cumule les activités d'industrie,

de commerce et de banque et qui s'ouvre sur le « capitalisme industriel ». Rupture aussi avec la montée en puissance de la colonisation esclavagiste.

Rupture dans le maillage des territoires et des États : un peu partout dans le monde, les avancées conquérantes de certains États (Ottomans, Portugais) causent l'apparition ou la disparition d'États en Afrique et en Asie.

Et, en Europe, rupture des équilibres avec l'arrivée du jeune Charles de Habsbourg (voir cahier hors texte, p. 3), souverain des Pays-Bas bourguignons depuis 1506, qui va hériter en quelques années, dès janvier 1516, de dix-sept couronnes et plus de soixante-dix titres et dont l'empire va encercler le royaume de France.

Rupture dans « l'art » de la guerre : la bataille de Marignan démontre l'importance de l'artillerie. De nouvelles stratégies d'une guerre « moderne » hissent au rang de héros canons et arquebuses.

En France, rupture dans la manière de gouverner : sans parler de franche monarchie absolue, gouverner sous François I^{er} devient un « art politique », le roi s'accaparant le territoire de son royaume et le distribuant copieusement à son entourage, famille et amis. Les postes « politiques » permettent à des spécialistes sans « légitimité de naissance » de participer aux prises de décision.

Rupture dans les arts et la littérature : l'année 1515 symbolise traditionnellement l'essor de la Renaissance en France et marque une rupture entre le règne de François I^{er}, « prince bâtisseur et protecteur des Arts et des Lettres », et celui de Louis XII.

L'année 1515 s'inscrit ainsi dans tout un ensemble de ruptures nées d'une évolution profonde, d'une transformation générale et douloureuse de l'environnement géographique et des mentalités humaines que ne peut permettre d'appréhender le simple récit des événements.

PREMIÈRE PARTIE

**DE LONDRES À PARIS
ET DE PARIS À MARIGNAN**

1

« Mignonne, je vous donne ma mort pour vos étrennes »

Le 1^{er} janvier 1515, Louis XII se meurt¹. Depuis le début décembre, le roi dépérit un peu plus chaque jour. Dès le 15, affaibli par de graves hémorragies, la fièvre et la dysenterie, il ne peut quitter son lit de l'hôtel des Tournelles². La reine Marie lui rend visite, jouant pour lui de la musique, chantant peut-être. Le 31, il fait venir son gendre et lui recommande ses sujets, puis, s'étant confessé et ayant communié, il meurt ce 1^{er} janvier, entre 22 et 23 heures.

Marie n'est pas auprès de lui à cet instant. À l'annonce du décès, elle s'évanouit, dit-on. Qu'elle s'évanouisse ou non, veuve sans enfant royal, elle doit maintenant faire face à un avenir incertain et beaucoup dépendra du soutien qu'elle recevra d'Angleterre.

1. Pour les contemporains, ce jour est le 1^{er} janvier 1514. Les dates sont données ici en « nouveau style », c'est-à-dire en prenant comme début de l'année le 1^{er} janvier. Cet usage n'est généralisé que le 9 août 1564, par l'édit de Roussillon signé par Charles IX et adopté partout à partir du 1^{er} janvier 1567. Avant, le début de l'année est fixée à Pâques, soit entre le 22 mars et le 25 avril, soit, dans certaines provinces comme le Languedoc ou le Poitou, le 25 mars, fête de l'Annonciation.

2. L'hôtel des Tournelles, bâti au xiv^e siècle, occupait à peu près l'emplacement actuel de la place des Vosges. En 1565, Charles IX en ordonne la démolition.

Quelques fidèles serviteurs et compagnons sont présents dans la chambre de Louis, Guillaume Parvi, son confesseur, le comte François de Dunois et Louis de La Trémoille. Dès qu'il a connaissance du décès, François d'Angoulême arrive à l'hôtel des Tournelles, en habits de deuil. Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, grand maître de la Maison du roi, le bâton noir de commandement à la main, déclare : « Mes-seigneurs, je vous proclame que le roi notre maître à tous, Louis le Douzième, a passé de cette sphère à l'autre. Notre maître est mort. Et, puisque nous n'avons plus de maître, en signe de vérité, je brise mon bâton et le jette à terre. »

Aussitôt, « le mort saisit le vif¹ ». Car il est une règle établie au royaume de France qui dicte que « le roi ne meurt jamais ». Quand le roi régnant meurt, son successeur est aussitôt roi. Aussi François d'Angoulême succède-t-il à Louis, son cousin et beau-père, sans qu'il y ait d'interruption et prend immédiatement des dispositions en tant que roi. Pourtant le titre de roi de France dont s'empare le jeune François d'Angoulême n'est pas assuré tant que la dernière ombre de doute n'a pas été effacée par les examens des médecins et des matrones. Il ne peut prétendre succéder à Louis XII qui vient de mourir qu'à une seule condition : que la reine Marie ne soit pas enceinte du roi. Si elle l'est, il faudra attendre l'accouchement. Si le nouveau-né est un garçon, la couronne de France lui reviendra à sa majorité fixée alors à quatorze ans. Avant, une régence sera mise en place. Si la reine donne naissance à une fille, la couronne reviendra au parent mâle le plus proche du roi défunt en ligne collatérale. Ainsi le veulent la loi successorale, dite « loi salique », et les ordonnances de Charles V et Charles VI².

1. Cette maxime est formulée dans *Le Songe du Vergier*, ouvrage de droit public français écrit vers 1378 sur les rapports des pouvoirs spirituel et temporel. Après une dispute imaginaire, un chevalier, défenseur des droits de la Couronne, l'emporte sur un clerc tout dévoué au pape.

2. Au sujet de la « loi salique », voir les analyses d'Élie Barnavi, Fanny Cosandey et Éliane Viennot sur www.cour-de-france.fr

Mais, en ce jour, une régence ne fait pas partie des possibilités envisagées par le clan Angoulême. La longue maladie de Louis XII empêche quiconque de croire à une grossesse de Marie.

Ainsi, le 2 janvier, pour respecter les usages français, la reine Marie, mariée depuis quatre-vingt-deux jours seulement, entre à l'hôtel de Cluny toute vêtue de blanc, la couleur du deuil royal en France pour une période d'isolement de quarante jours dite « réclusion de deuil ». Il s'agit de déterminer si elle est ou non enceinte de Louis XII. Elle-même est sûre qu'elle ne l'est pas.

Le mercredi 3, Louis de Savoie quitte Romorantin pour Paris où elle pourra organiser la surveillance de la jeune et belle veuve anglaise et tenir auprès de son « César¹ » le rôle d'éminence grise et lui éviter de commettre quelques impairs.

Un fils à tout prix!

Remontons quelques mois en arrière. Après la mort à l'âge de trente-sept ans de la reine Anne de Bretagne le 9 janvier 1514 à Blois, le temps de la grande douleur passée, Louis XII décide de se remarier. Pourquoi ce désir soudain de convoler à cinquante-deux ans, un âge assez avancé pour l'époque? Des huit enfants issus de ce mariage, seules survivent deux filles, Claude née en 1499 et Renée née en 1510. Mais Louis XII le sait plus que nul autre, le principe de l'hérédité de la dignité royale par les mâles est le seul à régler la succession d'un roi français. Il lui faut donc un fils pour lui succéder. Et il se sait apte à donner un fils à une reine puisque Anne de Bretagne a accouché de deux garçons nés tous deux un 21 janvier, en 1503 et en 1512, baptisés tous deux François et morts peu après leur naissance.

Bien sûr, François d'Angoulême, héritier présomptif, est là qui ronge son frein, tout comme sa mère Louise de

1. Dans la Rome antique, l'empereur choisit son successeur, investi du titre de *César*, c'est-à-dire de prince héritier.

Savoie (voir cahier hors texte, p. 5). Bien sûr, déjà, en 1505, Louis XII, au plus mal, a envisagé dans son testament de confier le pouvoir à deux régentes légitimes, la reine Anne de Bretagne, la mère de la future reine, et Louise de Savoie, la mère du futur roi à ses yeux, secondées par un conseil. Jusqu'à la majorité de l'héritier du trône fiancé à Claude de France (voir cahier hors texte, p. 5). Louis XII a reconnu ainsi publiquement François d'Angoulême comme son successeur¹. Bien sûr, le 8 mai 1514, Louis XII, prudent, a marié sa fille Claude à ce cousin d'Angoulême. L'avenir, non de la dynastie des Valois-Orléans, mais de la monarchie est assuré. Pourtant, il pense aux dissipations financières que le luxe et la prodigalité de son gendre causeraient après sa mort. « Ah ! nous travaillons en vain. Je vois bien que ce gros garçon gâtera tout ! » Enfin, argument suprême, son père, le poète Charles d'Orléans, ne l'a-t-il pas engendré à soixante-huit ans ? Lui a tout juste cinquante-deux ans ! Il a amplement le temps d'être père et d'élever son fils, car ce sera assurément un fils, pour qu'il soit digne et capable de diriger le royaume, son heure venue.

Pourquoi, comme son père, ne se remarierait-il pas pour la troisième fois ? Quatre femmes sont retenues : Marguerite d'Autriche, Éléonore de Castille, Marguerite, la nouvelle veuve d'Écosse, et sa sœur Marie, née le 18 mars 1496. Après avoir contemplé le portrait peint à Londres par Jean Perréal², Louis XII choisit d'épouser Marie, la cinquième enfant d'Henri VII Tudor et d'Élisabeth d'York.

1. Claude de France est née le 13 octobre 1499 à Romorantin, dans le château de Monceaux que possède Louise de Savoie. Selon les chroniqueurs, rapporté par Henri Pigaillem (*Claude de France*, Pygmalion, 2006), Louis XII, en présentant l'enfant à Louise, lui aurait dit : « Voici votre bru, ma chère ! »

2. Jean Perréal, dit Jehan de Paris, est le peintre officiel des rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. Né vers 1460, il est mort en 1530. Peu d'œuvres peuvent lui être attribuées avec certitude, bien qu'il fût très actif dans bien des domaines : peinture, enluminure, dessin, décoration, architecture, travaux publics, poésie et diplomatie.

Plusieurs portraits de Marie Tudor sont conservés en France : *Marie Tudor en Marie Madeleine*, une huile sur bois attribuée à Jean Perréal, Musée des Arts Décoratifs, Paris ; des dessins à la manière de Jean Clouet, dans des albums, Louvre, Aix, Chantilly et Lille. Sur celui de la Bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence, François I^{er} a écrit à gauche : « Plus fole que royne ».

Le pape Léon X (voir cahier hors texte, p. 3) pense aussi cette union avantageuse pour les deux parties et pour lui-même puisque, en réconciliant la France et l'Angleterre, elle permet de s'opposer à l'occupation de l'Italie et au démembrement des États de l'Église par l'Autriche et l'Espagne. L'Angleterre gagnerait en sécurité à ce que la France garde un pied dans la botte italienne... Et ce mariage rapporterait Thérouanne, Tournai et un million d'écus à la Couronne anglaise !

En août 1514, Thomas Wolsey (voir cahier hors texte, p. 3), conseiller d'Henri VIII, et Lodovico di Canossa, émissaire du pape, négocient l'alliance franco-anglaise : l'Angleterre conserve la ville de Tournai, et la sœur d'Henri VIII, la ravissante Marie, âgée de dix-huit ans, devient la troisième femme du roi de France. Les contemporains ne tarissent pas d'éloges à son sujet : pour un ambassadeur vénitien, « *she is a paradise* » ; elle est grande, blonde, le teint clair et coloré, très affable, gracieuse ; « elle ressemble à une nymphe descendue du ciel ». Ses manières sont exquises, tant dans la conversation que dans la danse. Elle sait chanter, jouer du luth et du clavecin.

Henri, qui n'est pas satisfait des fiançailles actuelles de sa sœur avec Charles de Habsbourg, donne son accord. Marie annule donc ses fiançailles avec Charles pour être fiancée avec Louis, un homme presque assez âgé pour être son grand-père, une situation qui ne choque nullement à cette époque. L'idée de devenir reine de France peut-elle la motiver ? Sur le rivage de Douvres, avant le départ pour

la France, Henri lui promet que si Louis meurt bientôt elle sera libre de choisir son second époux.

Le mariage est un choix périlleux pour beaucoup. Le père de Thomas More le compare à la pêche à l'anguille : « Les hasards de la chance sont d'environ sept pour un. C'est comme si vous vouliez mettre votre main dans un sac obscur plein de serpents et d'anguilles mêlés, sept serpents pour une seule anguille. » Lui-même vint au sac quatre fois, avec des résultats variés.

« Le premier jour de janvier 1515, mon fils fut roi de France¹ »

Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, François fait rédiger des lettres destinées aux différentes villes du royaume (voir Annexe II) et aux ambassades françaises à l'étranger pour avertir de la mort de Louis XII et de son accession au trône. Au titre de roi de France, il associe les titres de duc de Milan et seigneur de Gênes, laissant pointer ainsi ses ambitions italiennes qui ont été celles de ses deux prédécesseurs.

Les premières mesures du nouveau roi

Le 2 au matin, étrennant son nouveau titre de roi de France, François, désormais Premier, convoque toutes les chambres du parlement de Paris pour la même annonce. Puis, il écrit aux confédérés suisses et leur propose de reprendre les négociations de paix engagées par Louis XII six mois auparavant.

Selon la coutume de ses prédécesseurs, pour que le gouvernement du pays se poursuive en toute quiétude, il confirme le personnel des administrations, les lois du royaume et les privilèges des villes et des diverses institutions. Il renouvelle donc les offices des parlements de Paris et des provinces (Aix,

1. Journal de Louise de Savoie, écrit vers 1522 (www.histoirepassion.eu/spip.php?article1500).

Bordeaux, Dijon, Dole, Grenoble, Rouen et Toulouse), des chambres des comptes, de la Cour des aides et de la Cour des monnaies, des agents des finances et des magistrats.

Pendant que l'on apprête les funérailles de Louis, François demeure aux Tournelles et tient des conseils réservés aux affaires du royaume, à son voyage et à son sacre à Reims. Puis il quitte les Tournelles pour le palais de l'île de la Cité. Pour former son Conseil, il conserve les conseillers de Louis XII qui en forment le noyau. S'y ajoutent, au premier cercle, de nouvelles têtes : Louise de Savoie, Artus Gouffier et Antoine Duprat.

Sur le conseil impérial de sa mère qui connaît la pensée politique de son protégé, le 7, il nomme Antoine Duprat chancelier de France à vie. Cette charge de chef de la magistrature du royaume est vacante depuis 1512. Ce juriste de cinquante-deux ans a déjà servi les Valois. Issu d'une famille de marchands auvergnats devenus gens de robe nantis de quelques fiefs achetés après enrichissement, il a été successivement lieutenant de bailliage, avocat général au parlement de Toulouse puis président du parlement de Paris nommé par Louis XII. En 1514, après son mariage avec Claude de France, François l'a désigné comme gouverneur du duché de Bretagne.

Ce même jour, son ancien gouverneur Artus Gouffier, seigneur de Boisy, reçoit, en plus d'une pension annuelle de 6000 livres, la charge de grand maître de France jusqu'alors détenue par Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice qui, en compensation, est nommé quatrième maréchal et reçoit une forte somme en or.

Dans la distribution des récompenses qui continue en février, François I^{er} pense aussi à ses intimes. Ses compagnons de jeunesse et ses amis ne sont pas oubliés. La famille des Valois est bien entendu sur la liste : sa sœur Marguerite se voit offrir le duché d'Armagnac et le duc d'Alençon, son époux, est nommé gouverneur de Normandie. Louise

de Savoie reçoit le 4 février le duché d'Anjou, les comtés du Maine et de Beaufort, la baronnie d'Amboise, quelques seigneuries comme celles d'Épernay, Saint-Maixent, Civray et l'érection en duché du comté d'Angoulême, ainsi que le pouvoir de délivrer des prisonniers lors de ses entrées dans les villes, de donner des lettres de rémission et de créer des maîtres dans chacun des métiers du royaume. René de Savoie, dit le Grand Bâtard de Savoie, son demi-frère, devient gouverneur et grand sénéchal de Provence.

Le 12, il pourvoit le poste de connétable de France vacant depuis 1488. Charles III, duc de Bourbon, est élevé au titre prestigieux de connétable de France que lui a promis Louis XII. Le connétable, aux fonctions uniquement militaires, est alors le plus important des officiers du royaume. À la guerre, il commande les armées si le roi est absent et, dans les cérémonies officielles, il porte l'épée nue du roi. Dans la pensée de François I^{er} et de Louise de Savoie, cette nomination vise à récompenser les qualités indéniables de ce stratège militaire de vingt-cinq ans et peut-être aussi à assoupir les ambitions de ce cousin dont le mariage avec Suzanne, fille unique de Pierre et d'Anne de Beaujeu, a permis de réunifier au centre du royaume les possessions des Bourbons en une sorte d'État féodal qui a sa propre administration et sa justice.

Le 16, la Diète suisse, réunie à Zurich, au vu des soldes arriérées toujours impayées, repousse sèchement la proposition française et s'en tient au traité de Dijon de septembre 1513 qui promettait le paiement des 400 000 écus. L'armée confédérée occupe le Milanais depuis cette date.

Le roi est mort ! Vive le roi !

Comme héritier de la Couronne, François se charge d'organiser les funérailles de son beau-père, leur consacrant

seulement treize mille livres et en faisant hâter leur déroulement. Comme pour celles d'Anne de Bretagne, Jean Perréal s'en voit confier l'organisation. De même que, l'année précédente, il fait un portrait au vif du défunt et crée le mannequin, il organise le cortège et s'occupe des décors. Là encore, l'effigie est présentée sous un drap d'or tenu par des notables. Les chapelles où le corps est exposé sont tendues de tissu bleu fleurdelisé par les soins des aides de Perréal, et lui-même s'occupe des bannières avec les devises et les images, notamment un grand saint Michel et un grand soleil ainsi que les écussons aux armes du roi.

Les funérailles de Louis XII

Le lendemain 2 janvier au matin commencent les opérations d'embaumement. Les médecins prélèvent le cœur et les entrailles du roi. Au cours de la nuit, son tailleur, Ichannot de Fontanier, a confectionné des habits neufs dont on le revêt : une robe de drap d'or sur fond or, un pourpoint de satin violet, une longue chemise de taffetas pourpre et un bonnet de velours cramoisi. On place dans ses mains le sceptre et la main de justice. Puis on dépose le corps dans un cercueil de bois installé dans un second en plomb couvert d'une grande couverture de velours pers semée de fleurs de lys d'or. Gardé par les religieux de Saint-Paul, le corps demeure exposé vingt-quatre heures au personnel de l'hôtel, pour un dernier regard curieux à la mort et à la royauté réunies dans une ultime transfiguration.

Dans la nuit du 2 au 3, le cœur et les entrailles sont portés dans l'église des Célestins où ils sont inhumés dans une chapelle qui abrite déjà les corps de la famille de Louis XII : ceux de ses grands-parents, Louis I^{er} d'Orléans et Valentine Visconti ; celui de son oncle, Philippe de Vertus ; et celui de son père, le poète Charles d'Orléans.

Pendant sept jours et sept nuits, le corps de Louis XII demeure dans la « chambre de douleur ». Le cercueil repose

sur un catafalque couvert d'un drap d'or et entouré de gros cierges armoriés. Les religieux de Saint-Paul et des Blancs-Manteaux gardent le corps avec des prières et des chants. Les grands du royaume, les officiers du Parlement, les gens d'Église et les bourgeois de la capitale, en habit de deuil, défilent pour bénir le corps.

Jean Perréal conçoit les funérailles en apportant plusieurs innovations, consécutives peut-être à ses voyages en Italie avec les armées royales, par rapport aux funérailles de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, principalement dans le déroulement du cortège. Premièrement, les « deux corps du roi » (le corps réel et l'effigie) seront visibles tout le long de la cérémonie. La présence d'une effigie a été instaurée pour rendre palpables deux notions : celle des « deux corps du roi », l'un visible et mortel et l'autre invisible et immortel, le corps politique ; et celle de la passation de pouvoir entre le roi défunt et son successeur. Deuxièmement, le corps du roi et l'effigie sont séparés. L'effigie n'est plus comme avant sur le cercueil dissimulé où le corps est enfermé. Séparés, ils sont placés sur deux chars différents, celui du cercueil avançant devant celui de l'effigie. Troisièmement, il semble que l'effigie ait été en position assise comme lors d'un cortège triomphal à l'antique.

Sous Louis XII, la bannière de France est bleue, chargée de trois fleurs de lys d'or, à bordure et hampe d'or, mais les couleurs du roi et de son étendard sont le jaune et le rouge. Dans les miniatures du manuscrit de Jean d'Auton, on trouve généralement l'étendard jaune et rouge, chargé d'un porc-épic¹. Pour les obsèques de Louis XII, Jean Perréal adopte cet étendard en y ajoutant la rose de Charles VII ; dans l'étendard destiné au service de l'hôtel, il remplace la rose par une branche de houx.

Le lundi 8 ou le mardi 9, selon ces modifications, le corps du roi, nu, est enveloppé dans un linceul et le cercueil

1. Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII*, BnF, ms. 5089.

fermé. L'effigie est alors déposée sur le couvercle du cercueil. La tête est en cire, Jean Perréal a fait l'empreinte du visage la nuit même du décès ; le corps construit en bois et en chiffons est habillé d'une tunique de satin azur, d'un manteau de velours azur semé de lys d'or et fourré d'hermine. Des *regalia* factices sont disposés : la tête est ceinte d'une couronne en laiton fermée, les mains tiennent une fausse main de justice et un sceptre de bois doré.

Le 10 au matin, alors que les crieurs de la ville, en habits de deuil, avertissent les Parisiens que ce jour même auront lieu les obsèques de Louis XII, aux Tournelles, le cercueil, béni par l'évêque de Paris, est placé sur un chariot noir, nommé le « chariot d'armes » parce que garni d'écus aux armes de France, et l'effigie est déposée sur un autre chariot couvert d'un drap d'or.

Le cortège, formé de plus de trois mille personnes rangées selon un ordre protocolaire, se met en marche pour rejoindre Notre-Dame. Les façades des maisons sont habillées de grandes pièces de tissu noir.

Les représentants des ordres mendiants ouvrent la marche : deux cent soixante-quinze cordeliers, cent quatre-vingt-douze jacobins, cent sept augustins, quatre-vingt-deux carmes et vingt-huit célestins ; puis viennent ceux des abbayes de Paris : les Blancs-Manteaux, les Billettes, Sainte-Croix, Saint-Éloi, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor, Sainte-Catherine et Notre-Dame-des-Champs, les bernardins, les mathurins et les minimes ; chacun portant les vêtements de son ordre, un cierge allumé à la main.

Puis marchent les officiers du corps de Paris, cape noire avec capuchon rabattu sur la tête, un bâton noir dans la main ; douze trompettes du roi ; les crieurs de la ville ; quatre cents représentants des diverses corporations des métiers de la capitale, en deuil et un bâton noir dans la main.

Puis viennent le premier écuyer du roi et trois chevaux caparaçonnés de velours noir avec des croix

blanches; la garde du roi et les gens de son Hôtel; à leur gauche, les gens de l'Université et, à leur droite, les chanoines de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Merri, de Saint-Benoît, de Sainte-Opportune, du Saint-Sépulcre, de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Eustache; les prélats en chape noire et mitre blanche; le recteur de l'Université, l'évêque de Paris et le prévôt de la ville ferment cette partie du cortège.

Le grand écuyer de France porte l'épée d'honneur, au milieu de six chevaux à caparaçons de velours noir avec croix blanches. Le chariot d'armes, conduit par deux charretiers et entouré de vingt-huit pages, de gentilshommes et des quatre maréchaux, les suit.

Juste derrière, l'effigie est portée par douze gentilshommes du roi et les quatre présidents du parlement de Paris tiennent chacun un coin du drap d'or.

Cinq échevins et cinq prévôts portent le dais, précédant les princes du royaume, en grand deuil; les seize hérauts de France avec bannières et étendards; les enfants d'honneur; treize évêques; les gouverneurs des finances et de la justice; le personnel de la Chambre des comptes en fin de cortège.

C'est sur le parvis de la cathédrale que l'évêque de Paris accueille les «deux corps du roi». La façade de l'édifice est décorée de grandes tentures azur semées de lys d'or, surchargées de deux écus aux armes de France, timbrés d'un heaume couronné. Après bénédiction du cercueil et de l'effigie sur le parvis de la cathédrale par l'évêque de Paris, les «deux corps du roi» sont introduits dans la cathédrale où brûlent des milliers de cierges. François d'Angoulême porte le deuil royal; la longue queue du capuchon de son grand manteau de drap pourpre masque presque entièrement son visage.

Le cercueil et l'effigie sont déposés dans la chapelle ardente élevée dans le chœur de la cathédrale. Étienne Poncher célèbre l'office et prononce l'oraison funèbre.